

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 23 avril 2024

Annnonce du Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2023-2026 : le Cned renforcé comme opérateur public de l'éducation et de la formation à distance

Un an après la publication du décret relatif à ses nouvelles attributions étendues au service public du numérique éducatif, l'évolution du Cned se poursuit par la signature du nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) par ses deux ministres de tutelle, Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce COP définit la stratégie de l'établissement pour la période 2023-2026 et le positionne comme un acteur central pour relever les grands enjeux de formation de demain.

*Aujourd'hui, le Cned accélère cette transformation **pour devenir l'opérateur de référence de la transition pédagogique** vers un modèle de formation marquée par une hybridation croissante dans le rapport entre présentiel et distanciel et dans le format pédagogique (enrichissement du modèle asynchrone par des séquences synchrones avec les vidéoconférences ou les classes virtuelles, du modèle standard de formation par des parcours plus individualisés et des dispositifs plus courts, des plateformes de diffusion avec la stratégie mobile, etc.).*

Ce contrat d'objectifs et de performance intervient après d'importantes transformations au cours des dernières années pour répondre à l'évolution des usages et des besoins des apprenants. Ces transformations entamées au cours des années 2010 ont été accélérées durant la crise sanitaire pendant laquelle le Cned a étendu ses activités pour assurer la continuité pédagogique. À cette occasion, plus de 20 % des familles et des élèves et plus de la moitié des enseignants du pays ont déclaré avoir utilisé les plateformes *Ma Classe à la Maison* ouvertes durant le premier confinement de la Covid-19 et/ou certains outils numériques du Cned. Ils ont ainsi pu mesurer les apports de la formation à distance asynchrone et du modèle pédagogique porté par le Cned qui permet d'adopter un rythme de travail et une organisation de l'apprentissage des connaissances adaptés à chacun. Ce nouveau COP va permettre au Cned de renforcer son rôle pour apporter le meilleur du service public de l'éducation et de la formation à distance au plus grand nombre et au service de toutes les réussites.

Un cap stratégique pour développer l'offre scolaire du Cned

Le nouveau COP a pour ambition de prolonger le développement de l'offre scolaire du Cned en tant qu'opérateur public en charge de l'enseignement à distance. À ce titre, le Cned est le plus grand établissement de France avec 87 000 élèves inscrits de la maternelle au lycée et connaît une forte augmentation du nombre d'élèves scolarisés (+ 3000 lycéens et + 2000 collégiens à la rentrée 2023).

D'une part, le COP 2023-2026 souligne le caractère central de sa **mission historique d'opérateur scolaire de substitution pour assurer la scolarisation de tous les publics empêchés** de suivre un enseignement présentiel pour lequel l'élève doit s'adapter au rythme scolaire et au modèle de la classe. À ce titre, le Cned devra adapter l'ensemble de son offre pédagogique aux exigences posées par le « Choc des savoirs » au cours des trois prochaines années afin de garantir la conformité de ses programmes avec les exigences réglementaires en cours de modification.

Cette transformation profonde est une nouvelle étape qui fait suite à l'introduction du contrôle continu liée à la réforme du lycée et à la mise en place du suivi mensuel d'assiduité des élèves exigé par la loi de 2021 transformant le cadre de l'instruction en famille. Elle sera l'occasion d'introduire de nouveaux dispositifs innovants dans le modèle pédagogique du Cned et de prendre en compte toutes les

typologies de publics empêchés, en particulier ceux en forte hausse comme les élèves en sport-étude ou les situations de phobie scolaire. Le nouveau COP identifie également le rôle central du Cned en tant qu'acteur du rayonnement international de notre modèle scolaire, face aux obstacles qui peuvent exister dans l'offre présentielle scolaire française à l'étranger au titre de l'Enseignement Français à l'Étranger (EFE). La population scolaire du Cned située à l'étranger est ainsi en augmentation continue (17 000 élèves en 2023).

D'autre part, le nouveau COP 2023-2026 renforce le rôle du Cned en tant **qu'établissement de complémentarité, à travers la notion « d'Académie numérique »**. Le Cned met ainsi à disposition des établissements du présentiel des dispositifs d'accompagnement et d'enseignement à distance en appui de la scolarisation en présence, ce qui suppose une hybridation progressive de son modèle d'accompagnement et d'interaction avec les équipes pédagogiques concernées. Les établissements scolaires du présentiel ont ainsi la possibilité d'enrichir leur offre scolaire aux élèves, comme des « établissements augmentés » **au sein desquels les élèves peuvent accéder à l'offre du Cned dans des matières non disponibles** (pour les langues, pour les enseignements de spécialité, etc.).

Le nouveau COP du Cned fixe l'objectif de renforcer son appui aux établissements du présentiel en tant que **plateforme scolaire grand public** (qui ne s'adresse pas aux élèves scolarisés à titre complet au Cned) à partir de son offre pédagogique. Cette stratégie s'appuie d'abord sur les **cours à la carte du Cned** qui couvrent la presque totalité de l'offre scolaire de la maternelle à la terminale. Elle comprend aussi **une offre numérique de soutien scolaire** (*English for Schools* et *Deutsch Für Schulen* pour le primaire, *Jules* pour le collège, *MaSpéMaths* pour les mathématiques en classe de première).

Depuis la rentrée 2023, l'offre de l'Académie numérique a été étendue au dispositif RCD (Remplacement de Courte Durée) de l'éducation nationale par la généralisation d'un accès gratuit pour tous les collèges publics à la plateforme **Program'cours** du Cned, qui propose des séquences pédagogiques en français, mathématiques et histoire-géographie-éducation morale et civique pour les quatre niveaux du collège. Près de 20 000 élèves ont ainsi pu bénéficier depuis l'automne d'heures apprenantes en cas d'absences de moins de 15 jours d'enseignants non remplacés.

Ce segment d'activité du Cned en tant qu'établissement de complémentarité connaît une **dynamique de croissance très forte**. En un an, le nombre d'élèves inscrits en cours à la carte **a augmenté de 14 % au lycée et de 10 % au collège**. Au total, ce sont 42 250 élèves qui sont inscrits en cours à la carte, soit désormais près de la moitié des publics scolaires du Cned.

Le Cned est déjà partenaire de plus de 3 900 établissements, publics comme privés, qui font appel à ses services. Cela représente un quart des collèges et plus de la moitié des lycées en France qui ont au moins un élève qui suit un des cours à la carte du Cned.

Une ambition renouvelée en ce qui concerne la formation des adultes tout au long de la vie

Avec 47 000 adultes inscrits, le Cned est également un **acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle à distance en mode asynchrone**. Il accompagne ainsi les étudiants qui complètent leur formation supérieure grâce au Cned et les actifs engagés dans une évolution ou une reconversion professionnelle. À ce titre, son offre de préparation aux concours administratifs devra plus que jamais permettre de contribuer à l'attractivité vers la fonction publique, à la fois pour l'éducation nationale et pour d'autres administrations.

Le COP 2023-2026 se traduira par une poursuite de la rationalisation du catalogue de formations en privilégiant les formations aux métiers d'avenir de la formation tout au long de la vie, y compris **en investissant de nouveaux champs professionnels** et en tension, et en investissant dans la réingénierie continue de ces formations pour répondre aux exigences en évolution constante des référentiels et des modèles de financement de la formation. Ainsi, le découpage en blocs de compétence des titres Cned

permettra de mieux prendre en compte les évolutions des dispositifs publics comme Mon Compte Formation et le nouveau dispositif autour de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) mis en place par France VAE. Le Cned poursuivra le développement de ses micro-certifications à travers ses badges numériques.

Le Cned renforcera ainsi sa contribution aux priorités fixées par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) au titre de France 2030 et des grandes transitions en ouvrant, dès la rentrée 2024 une **nouvelle formation professionnalisante en cybersécurité** qui complètera à terme l'offre de titres Cned inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) comme les titres S2MS, ASCA ou ASCOM.

Le Cned développera ses partenariats avec les ministères et d'autres administrations comme ceux déjà existants avec l'Armée de l'Air, l'Armée de terre, l'ONF, la Banque de France ou encore le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Pour cela, le Cned a pour objectif une plus forte participation aux appels d'offres lancés par les structures publiques dans le domaine de la formation professionnelle distancielle (État, collectivités territoriales, établissements publics, etc.). Il poursuivra le même objectif de développement commercial en direction des entreprises privées.

Le Cned, opérateur de plateformes grand public pour les grands enjeux sociétaux

Dans la suite du lancement du *B.A.-BA du climat et de la biodiversité* en juin 2023, le **COP 2023-2026 fixe l'objectif de poursuivre la stratégie de plateforme grand public d'intérêt général** sur certains grands enjeux sociétaux, appuyée sur un **modèle de formations courtes et asynchrones** pour l'acquisition de connaissances et de compétences au service des grandes transitions, complétées éventuellement d'un dispositif de micro-certification sous la forme de badges numériques. Le Cned est ainsi engagé dans la réalisation d'autres dispositifs qui seront lancés d'ici 2025.

Première formation en ligne publique et gratuite sur les enjeux environnementaux, le *B.A.-BA du climat et de la biodiversité* est le fruit de la collaboration entre des experts scientifiques reconnus internationalement et des spécialistes de la pédagogie numérique. Cette formation, lancée en juin 2023, a déjà attiré plus de **190 000 visiteurs et délivré 35 000 badges certifiants**. Un partenariat stratégique a ainsi été noué avec l'ADEME pour la réalisation d'un modèle dédié à la stratégie de neutralité carbone pour 2050. Des premiers acteurs ont choisi le *B.A.-BA du climat et de la biodiversité* pour sensibiliser ou former leurs publics, comme les sept Sciences Po du réseau ScPo, l'université de Poitiers, l'IH2EF, l'APEC ou encore le magazine Pif Gadget.

L'innovation au cœur des priorités stratégiques du Cned

Dans un contexte marqué par des évolutions technologiques profondes et ininterrompues, le nouveau COP 2023-2026 conforte le Cned dans sa démarche d'innovation, déjà soutenue par le PIA Académie Numérique et par l'AMI Compétences et métiers d'avenir fédéré autour du Campus Cyber. Il se donne la capacité d'**aller encore plus loin en matière d'innovation**, avec l'objectif de développer **ses parcours adaptatifs** asynchrones en cohérence avec les besoins des apprenants, par l'exploitation du potentiel de l'IA et des expériences menées avec différentes EdTech autour des domaines essentiels au modèle distancielle, numérique et asynchrone : micro-learning, ancrage mémoriel, auto-entraînement à l'oral, surveillance à distance de la passation d'épreuves, tests dynamiques de positionnement, corrections automatisées, etc.

2024, une année décisive dans le déploiement du COP à travers d'importantes échéances

Par le nouveau cadre stratégique qu'il fixe, le COP 2023-2026 constitue une feuille de route claire qui va permettre au Cned **d'ouvrir une nouvelle étape de son évolution** pour relever les défis de formation et

jouer pleinement son rôle d'opérateur de la transition pédagogique en menant plusieurs grands chantiers qui vont rythmer les trois prochaines années.

Ainsi, en 2024, le Cned aura à déployer un certain nombre de grands chantiers :

Dans le domaine scolaire

- Les premières étapes de mise en place du « **Choc des savoirs** » pour ses élèves (au primaire) avec la refonte progressive de la plupart des cours du Cned.
- Le Cned va mener une **nouvelle expérimentation** avec des établissements volontaires pour les **remplacements de longue durée** (absence prolongée supérieure à 3 mois) afin de calibrer un dispositif intégré à l'ensemble des solutions existantes pour que demain l'éducation nationale ait la capacité de mieux répondre aux besoins de continuité pédagogique, à partir du bilan qui sera fait du déploiement de la plateforme Program'cours et des besoins en matière de cours à la carte du Cned.
- En juin 2024, les 820 000 élèves de 5^e et les 860 000 élèves de 3^e, ainsi que 10 500 autres candidats (apprentis, etc.) **auront passé leur attestation de sécurité routière** grâce à la plateforme grand public opérée par le Cned.
- Une utilisation expérimentale de la plateforme *B.A.-BA du climat et de la biodiversité* auprès de certains publics de l'éducation nationale (élèves, notamment éco-délégués, et personnels) est en cours. Le Cned a été désigné par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse à l'automne 2022, dans le cadre de la saisine du Conseil supérieur des programmes relative à l'enseignement sur le changement climatique, pour l'éventuelle mise en place d'un dispositif relatif à **l'évaluation des « savoirs verts » des collégiens**, sur le modèle des compétences numériques. Les retours d'expérience autour du *B.A.-BA du climat et de la biodiversité* permettront d'avancer dans cette réflexion.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur

- À la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et avec le soutien financier de celui-ci, le Cned a engagé fin 2023, avec le Conseil de la formation, de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de France Universités, une série de groupes de travail pour définir une maquette de plateforme grand public pour la remise à niveau en 1^{ère} année de licence dans le cadre du dispositif « Oui Si » installé par la loi ORE de 2018. 17 universités ont souhaité participer à ces groupes de travail. En fonction des résultats, un premier prototype autour des mathématiques sera développé.

Dans le cadre de la stratégie des plateformes grand public

- Le Cned va développer la commercialisation de **son offre B.A.-BA du climat et de la biodiversité à destination des entreprises ou des administrations (climat.pro.cned.fr)** souhaitant former leurs collaborateurs et parties prenantes aux grands enjeux environnementaux en développant de nouveaux partenariats stratégiques.
- À la demande du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le Cned prépare, en lien avec la Direction générale de l'Enseignement Scolaire, une **plateforme de formation et sensibilisation pour les représentants des parents d'élèves, pour mieux repérer et prévenir le harcèlement**. Son lancement est prévu au second semestre 2024.

Jean-Noël Tronc, directeur général du Cned, déclare : « Le COP 2023-2026 du Cned nous permet de conforter notre mission historique en faveur des publics scolaires empêchés tout en renforçant notre rôle d'Académie numérique, opérateur scolaire de complémentarité au service des établissements du présentiel. La mission du Cned pour la formation à distance des adultes en reconversion ou en montée en



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



compétences est également renforcée avec nos nouvelles formations et nos plateformes grand public de sensibilisation et de formation à de grands enjeux d'intérêt général. Notre ambition, en tant que leader de l'enseignement à distance asynchrone en France, est de contribuer à la transition pédagogique des modèles d'éducation et de formation, par une hybridation toujours plus nécessaire entre présentiel et distanciel et entre pédagogie synchrone et asynchrone. »

A propos du Centre national d'enseignement à distance

Opérateur public de l'enseignement à distance, le Cned conduit son action autour d'une double mission d'éducation et de formation à distance. Il porte les valeurs du service public pour favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Il accompagne les personnes, quelle que soit leur situation, vers l'accomplissement de leur projet scolaire ou professionnel, tout au long de leur vie. En tant qu'établissement de complémentarité, le Cned contribue également au service public du numérique éducatif, qui vient compléter sa mission historique de service public de l'enseignement à distance. www.cned.fr

Contact Presse

Cned

Fanny Maurat-Laffon

Directrice déléguée à la communication

fanny.maurat@ac-cned.fr

05 49 49 34 88 / 06 71 44 14 36